



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENDA SOCIAL

DE JUILLET 2020 À MARS 2022

////////////////////////////////////

17 MARS 2022

////////////////////////////////////

RAPPEL
DES OBJECTIFS



ACTIONS
RÉALISÉES



RÉPONSES À LA CRISE

NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL ET RECONNAISSANCE

SUIVI DES RÉFORMES

<p>1 JEUNE, 1 SOLUTION</p> <p>1jeune1solution.gouv.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre le soutien aux jeunes en allant plus loin et en renforçant nos dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ▶ Réussir à toucher les jeunes les plus éloignés de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Investissement de plus de 12 milliards d'euros : près de 4 millions de jeunes ont bénéficié d'une solution du plan 1jeune1solution ▶ Mise en ligne d'une plateforme dédiée aux jeunes : plus de 8 millions de visiteurs depuis 2020 ▶ Mise en oeuvre du Contrat d'Engagement Jeune lancé le 1^{er} mars 2022
<p>SORTIE DE CRISE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les transformations durables issues de la crise ▶ Mettre en place des mesures spécifiques pour les demandeurs d'emploi de longue durée 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution du dispositif d'activité partielle et définition de mesures spécifiques pour les secteurs les plus affectés par la crise ▶ Conduite et clôture de deux ateliers de travail avec les partenaires sociaux : Emploi et compétences / Digitalisation des relations de travail ▶ Mise en oeuvre des mesures issues des deux ateliers de travail : lancement d'une enquête sur le télétravail au printemps 2022 avec l'appui de la Dares ; étude de faisabilité d'un local syndical virtuel ▶ Organisation d'une conférence des métiers et des compétences adossée à la publication des « métiers en 2030 » le 16 mars 2022. ▶ Déploiement du plan demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)
<p>PARTAGE DE LA VALEUR</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Permettre la mise en place de l'intéressement par voie unilatérale dans les entreprises de moins de 50 salariés ▶ Mieux diffuser les outils d'épargne salariale auprès des PME, grâce à un outil d'accompagnement en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reconstitution de la prime PEPA en loi de finances rectificative ▶ Relance de la mission des ambassadeurs à l'épargne salariale pour diffuser les outils de participation et d'intéressement auprès des branches – lettre de mission 10 décembre 2021, confiée à Agnès Bricard, Thibault Lanxade, François Perret.
<p>SANTÉ AU TRAVAIL</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Finaliser le chantier réglementaire d'application de la loi du 2 août 2021 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ANI conclu par les partenaires sociaux ▶ Loi adoptée le 2 août 2021 ▶ Publication du décret pour la mise en place du CNPST ▶ Publication de textes réglementaires
<p>TÉLÉTRAVAIL</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les entreprises dans la mise en place du télétravail (convention Anact) ▶ Sortir du télétravail exceptionnel lié à la gestion de la crise sanitaire et accompagner les entreprises dans la mise en place du télétravail 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ANI conclu par les partenaires sociaux ▶ 527 accords télétravail signés depuis le 1^{er} janvier et 3 897 accords télétravail signés en 2021
<p>FORMATION PROFESSIONNELLE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la qualité de l'offre de formation et l'accompagnement des actifs sur moncompteformation ▶ Développer la VAE ▶ Maintenir la dynamique de l'apprentissage ▶ Garantir le financement de la formation des salariés (adaptation des compétences) et l'équilibre financier de France compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cycle de discussions autonomes engagé par les partenaires sociaux au mois de mai, qui a conduit à la remise de 49 propositions formalisées en un ACNI en 2021 ▶ Organisation de réunions avec les partenaires sociaux : cycle de réunions hebdomadaires qui se sont tenues de décembre 2021 à mars 2022 ▶ Mise en place d'un comité tripartite CPF ▶ Lancement d'un groupe de travail technique DARES / DGEFP en avril 2022 pour exploiter les outils et données disponibles en vue d'évaluer la performance du système de formation professionnelle ▶ Mise en place d'un comité de pilotage sur le passeport compétences ▶ VAE : remise du rapport Rivoire, présentation des conclusions de la première expérimentation de parcours simplifiés et lancement d'une nouvelle expérimentation
<p>TRANSITIONS COLLECTIVES</p> <p>100</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lancer Transitions Collectives ▶ Simplifier et adapter le dispositif ▶ Appuyer le développement des plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lancement du dispositif Transitions Collectives en 2021 ▶ Création de près de 100 plateformes territoriales d'appui aux transitions professionnelles (1 par département) ▶ Mise en place du réseau territorial des DARP (délégué à l'accompagnement des reconversions professionnelles) ▶ Nouvelle instruction : ouverture de Transitions Collectives aux congés de mobilité et exemption d'un accord pour les entreprises de moins de 300 salariés
<p>ASSURANCE CHÔMAGE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en oeuvre de la réforme de l'assurance chômage 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concertations achevées ▶ Réunion de présentation aux organisations syndicales et patronales des conditions d'atteinte des clauses de retour à meilleure fortune le 23 novembre 2021 ▶ Entrée en vigueur du nouveau mode de calcul du SJR au 1^{er} octobre et des dispositions soumises à clause de retour à meilleure fortune (éligibilité à 6 mois et dégressivité au terme du 6^{ème} mois) le 1^{er} décembre 2021 ▶ Construction d'un plan d'action visant à réduire le recours aux contrats courts (AMI Groupements d'employeurs – 229 projets déposés - 158 projets lauréats)

RAPPEL DES OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES

QUALITÉ DE L'EMPLOI
TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES


- ▶ Organiser l'élection au printemps 2022
- ▶ Finaliser le cadre législatif, sur les modalités de représentation des plateformes et les règles de conclusion des accords

- ▶ Ordonnance d'avril 2021
- ▶ Mise en place d'une autorité de régulation -préfiguration lancée, présidée par Bruno Mettling, fin 2021
- ▶ Adoption du projet de loi permettant de compléter les habilitations à agir par voie d'ordonnance pour finaliser le cadre applicable en matière de dialogue social
- ▶ Organisation de la première élection des représentants des travailleurs des plateformes du 9 au 16 mai 2022

TRAVAILLEURS DE LA DEUXIÈME LIGNE


- ▶ Revaloriser les métiers de la deuxième ligne durablement
- ▶ Poursuivre le suivi des branches concernées

- ▶ Prime PEPA avec volet spécifique pour les travailleurs de la deuxième ligne
- ▶ Engagements pris par les branches présentés en juillet 2021
- ▶ Rapport de la mission Erhel/Moreau-Follenfant remis en décembre 2021
- ▶ Transmission le 16 mars 2022 d'une circulaire relative aux engagements de l'État pour favoriser, par l'achat public, un emploi de qualité et responsable dans les filières de la propreté et de la sécurité privé, signée par la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministre délégué aux Comptes publics

TRAVAILLEURS DÉTACHÉS


- ▶ Plan d'action pluriannuel territorial piloté par la DGT et la DGEFP et déclinaisons locales par les services déconcentrés
- ▶ Suivi au niveau territorial de la déclinaison du plan d'action

- ▶ Remise d'un rapport IGAS
- ▶ Septembre 2021 : transmission aux services déconcentrés d'une instruction relative au plan d'action pluriannuel territorial piloté par la DGT et la DGEFP
- ▶ Exemple d'actions mises en place au niveau territorial :
 - *Auvergne-Rhône-Alpes* : organisation des « rendez-vous de l'emploi » par Pôle emploi, pour agir sur l'attractivité des métiers afin de constituer des viviers d'emplois immédiatement opérationnels, mise en place d'actions de recrutements « hors les murs », avec des conseillers de Pôle emploi et des recruteurs, qui vont à la rencontre des demandeurs d'emploi.
 - *Occitanie* : renforcement des actions de communication, notamment auprès des publics jeunes, sur les métiers du BTP pour les faire connaître et les valoriser avec mobilisation de nombreux acteurs (Conseil Régional, Mission Locale, organismes de formation, Education nationale...) et de nouveaux outils (immersion en entreprise, visite de chantiers ou ateliers ouverts pour l'opération « Les coulisses du bâtiment »)

MÉTIERS EN TENSION


- ▶ Bâtir des plans d'action par branche
- ▶ Signature de chartes d'engagements

- ▶ Signature des chartes de développement des emplois et compétences dans la charcuterie de détail le 17 janvier 2022, dans les transports le 7 mars 2022, dans la métallurgie (11 mars), dans la boucherie et dans la boulangerie-pâtisserie (d'ici fin mars 2022) et dans le numérique (d'ici fin mars 2022).
- ▶ Lancement du plan de réduction des tensions de recrutement en septembre 2021

ATTRACTIVITÉ ET REVALORISATION SALARIALE


- ▶ Poursuivre les négociations dans les branches concernées

- ▶ Rencontre avec l'ensemble des branches concernées par des minima infra SMIC (une quarantaine) représentant 3 millions de salariés en septembre 2021
- ▶ Suivi des négociations engagées et réalisation d'un premier bilan en décembre 2021, avec un comité des salaires présidés par la ministre
- ▶ Signature d'accords dans la moitié des branches concernées, et discussion engagées dans l'ensemble des branches
- ▶ Exemples d'accords signés :
 - *HCR* : l'accord conclu le 16 décembre 2021 opère une revalorisation de 16,3% dont bénéficient plus de 600 000 salariés de la branche.
 - *Esthétique cosmétique* : l'accord conclu le 7 décembre 2021 revalorise les salaires minima conventionnels de 4,9% en moyenne (moyenne pondérée des effectifs) avec un premier coefficient à 1610 euros (soit 6 euros de plus par mois que le SMIC), au bénéfice des 35 000 salariés de la branche.
 - *Commerce de détail de l'habillement* : l'accord conclu le 17 décembre 2021 prévoit une entrée de grille à 1604 euros bruts et une augmentation de 5,56 % sur l'ensemble de la grille, qui bénéficiera aux 65 000 salariés du secteur

ÉVOLUTION DE LA PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL DES SENIORS ET RETRAITES


- ▶ Faciliter le maintien dans l'emploi des seniors

- ▶ Revalorisation des retraites agricoles les plus faibles de 75% à 85% du Smic net agricole depuis le 1^{er} novembre 2021 (loi du 3 juillet 2020)
- ▶ Loi Chassaigne II du 17 décembre 2021 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites des conjoints collaborateurs et des aides familiaux des exploitants agricoles

FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE
GOVERNANCE ASSURANCE CHÔMAGE


- ▶ Faire évoluer la gouvernance de l'assurance chômage

- ▶ Bilatérales pour écouter les propositions des partenaires sociaux

3 CONFÉRENCES SOCIALES
(17 JUILLET 2020, 26 OCTOBRE 2020 ET 15 MARS 2021)

18 GROUPES DE TRAVAIL
PARITAIRES

20 VISIO-
CONFÉRENCES
COVID-19

	Oct	Nov	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars			
France Relance dont « 1 jeune, 1 solution »																			concentration Cdj		
Sortie de crise																				CEJ	
Nouveaux modes de travail et reconnaissance																					
Suivi des réformes																					
Qualité de l'emploi																					
Evolution de la protection sociale																					
Financement de la protection sociale																					

▲ Début de concertation

■ Fin de concertation

🤝 Appui aux partenaires sociaux

🏛️ Loi, ordonnance, décret, circulaire

⚙️ Mise en œuvre de la réforme

🛠️ Outils

🗣️ Conférence de dialogue social

👥 Groupe de travail paritaire (GTP)

🔧 Groupe technique